

Printemps 2018



Investissements et rendements attractifs

Dans ce numéro :

Un concept novateur	2
Les avantages pour les parties prenantes	2
Notre 1er projet	2
Les chiffres clés d'un projet type	3
Ensemble on peut le faire	3
Des outils performants	3
Passez à l'action	4
Valorisation des ER	4
Services extensibles	4

Sommaire :

- Diversifiez vos investissements
- Sécuriser vos bénéfices
- Un concept novateur
- Les avantages pour les parties prenantes
- Notre 1er projet
- Les chiffres clés d'un projet type
- Ensemble on peut le faire
- Des outils performants
- Passez à l'action
- Valorisation des Energies Renouvelables
- Services extensibles

Diversifiez vos investissements et faites fructifier vos économies grâce à des projets éthiques

Investir dans le solaire , c'est investir dans l'avenir

La nouvelle loi sur l'énergie est entrée en vigueur le 1er janvier 2018. Elle introduit notamment le rachat obligatoire de l'énergie produite par les distributeurs locaux et la possibilité de créer des Regroupement de Consommation Propre (RCP).

Grâce à ce nouveau cadre légal, les investisseurs peuvent louer des toitures pendant 30 ans et commercialiser l'électricité produite localement directement aux consommateurs situés à proximité de la centrale solaire.

Ce nouveau business permet de sécuriser vos investissements car les générateurs solaires sont

adaptés aux besoins de l'auto consommation des locataires ou de la PPE et la vente du surplus au distributeur d'électricité régional est réglementée au niveau national.

Notre société est active dans le domaine des Energies Renouvelables depuis 10 ans et les compétences, sans cesse actualisées depuis la création, nous permettent aujourd'hui de vous proposer des solutions d'investissement durables.

Cela vous permet de maximiser vos revenus avec des nouvelles prestations dans le domaine des Energies Renouvelables.



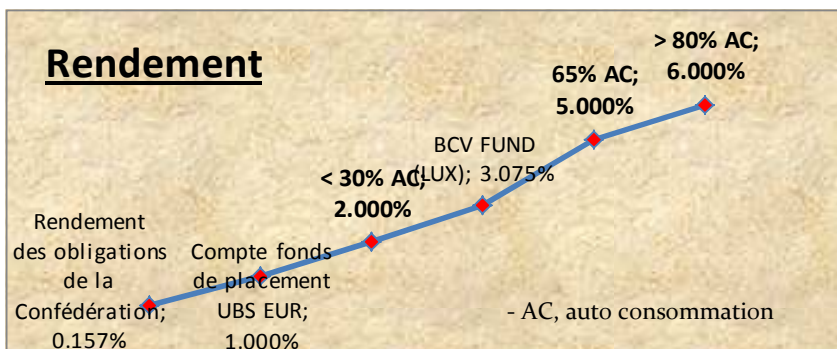
Installation solaire sur toiture plate/terrasse



Façades halle omnisports

Un rendement sécurisé de vos bénéfices

Votre placement est rémunéré proportionnellement à la performance d'auto consommation (énergie solaire directement consommée sur le site) de chaque installation; le rendement moyen se situe à 5% pour une auto consommation atteignant les 65%.



Selon la situation, ce taux peut varier entre 2 et 6% d'intérêt correspondant à <30 et >80% d'auto consommation.

Sans frais de gestion et un remboursement de votre investissement en 12 annuités, votre capital permet le développement d'une nouvelle filière de revenus.

Un concept novateur



Le cockpit énergétique

En quelques lignes voici le concept, l'idée est de :

- A. louer les toitures pour une durée de 30 ans permettant l'auto consommation,
- B. installer une centrale solaire photovoltaïque sur les toits, parkings, etc.,
- C. créer, avec l'accord du propriétaire, un Regroupement de Consommation Propre (RCP),
- D. commercialiser l'énergie électrique aux locataires avec des produits différenciés
- E. vendre l'excédent de production solaire au distributeur local,
- F. valoriser les Garanties d'Origine (plus-value écologique pour certificats verts).

En outre, les services associés permettent de proposer à la communauté de consommateurs un choix de prestations énergétiques grâce au portail Internet avec le suivi :

- * des consommations,
- * de la facturation,
- * du profil de consommation.

Ces informations sont indispensables à l'amélioration de l'efficacité énergétique.

Les avantages pour les parties prenantes

« un intérêt variable selon le taux d'auto consommation atteint par l'installation et un remboursement de l'apport en 12 ans »

1. Le propriétaire encaisse un loyer (en 1 fois lors des travaux), évite d'installer (payer) le solaire comme la loi l'oblige pour les nouvelles constructions et s'acquitter de son électricité (communs d'immeuble) moins chère que s'il l'achète auprès du distributeur.
2. Les locataires ou PPE vont profiter d'un tarif d'électricité plus bas que celui pratiqué par le réseau de distribution et en plus

de bénéficier de la plus-value écologique (électricité solaire) sans supplément de prix tout en profitant d'une plateforme Internet pour le suivi ainsi que la e-facture.

3. L'investisseur, le montant investi rapporte un intérêt minimum de 2% sur une durée de 12 ans (ou plus) et l'amortissement est donc de 1/12 par année (remboursement du capital mis à disposition).

4. Le Maître d'Ouvrage solaire va assumer l'investissement pour la centrale solaire, les compteurs d'énergie, les paramétrages pour le portail Internet, les frais de location pour les toitures et l'exploitation des installations. Ces coûts sont équilibrés par la vente des énergies et les services grâce au contrat d'exploitation de 30 ans.

Notre 1er projet

Procimmo SA, gestionnaire de placements collectifs immobiliers suisses, a terminé pour le compte du « Procimmo Swiss Commercial Fund » la rénovation et la transformation de son bâtiment « Villeneuve Retail Park » (VRP) sis dans la zone commerciale d'Artevil à Villeneuve.

Avec plus de 18'000 m2 de surfaces commerciales, le centre compte douze locataires.



Après l'ouverture des portes en avril 2017, Procimmo SA a mandaté notre groupe pour la réalisation d'une centrale solaire sur les toits de l'immeuble au chemin de la Confrérie 117 à Villeneuve, ainsi que sa gestion.

Cette centrale solaire d'une puissance < 300 kWp va produire

~300MWh annuels; 95% de cette énergie solaire sera consommée directement sur place.

L'investissement pour cette réalisation est d'~CHF 500'000.- et a été entièrement financé par la société de notre groupe Lider Trading et ses actionnaires.



VRP à Villeneuve



Chiffres clés d'un projet type

Les chiffres clés pour Bössingen

Investissement :

⇒ CHF 248'113.19 TTC

Puissance installée :

⇒ 143.100 kWp

Production annuelle :

⇒ 140'000 kWh

Scénarios d'Auto Consommation :

⇒ AC < 30%

⇒ AC = 60%

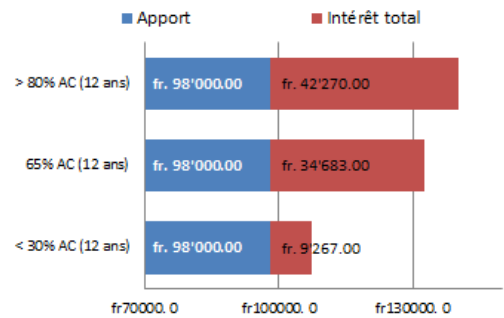
⇒ AC > 80%

Estimation de l'énergie locale
(solaire) auto consommée :

⇒ AC < 30%, 42 MWh/an

⇒ AC = 60%, 91 MWh/an

⇒ AC > 80%, 112 MWh/an



Résultat selon les probabilités de consommation d'énergie locale
- AC, auto consommation

Ensemble on peut le faire



En prenant comme levier la politique énergétique 2050 de la Confédération, vous pouvez compter sur un cadre légal garanti sur le long terme, sécurisant ainsi votre apport et une diversification de vos revenus.

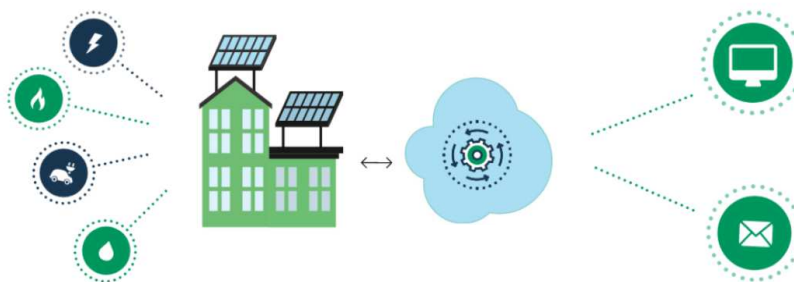


Nos certifications pour l'assurance qualité



*Les besoins énergétiques ne s'arrêtent pas uniquement à l'électricité »
*Investir dans le solaire c'est investir dans l'avenir »

Des outils performants



Mesure des flux d'énergie

Nos compteurs certifiés MID pour l'électricité, le gaz, le chauffage, la chaleur et l'eau envoient périodiquement les données de consommations par Wifi ou par connections M-Bus via une passerelle.

Traitement des données

Les données de mesures sont stockées sur la plateforme centrale avec le logiciel basé sur le cloud, ces informations sont gérées et traitées en temps réel.

Visualisation

Les consommateurs peuvent consulter séparément et confortablement les consommations, statistiques ou profils sur smartphone, tablette ou ordinateur. Les habitudes de consommation peuvent ainsi être analysées de manière rigoureuse et sur différentes périodes.

Décompte

Les factures personnalisées sont automatiquement générées par le système. Les données de consommation peuvent aussi être réparties entre les consommateurs et migrer vers un autre logiciel de gestion. Pour l'établissement de rapports, l'outil d'export des données de mesure est accessible en tout temps.



Grand-Rue 7
CH-1439 Rances

Téléphone : +41 24 459 20 92
Télécopie : +41 24 459 20 93
Messagerie : info@liderconcept.ch



Prenez contact sans tarder !

Vous avez des questions ?
nous avons les réponses.

Profitez d'investir, de valoriser votre patrimoine dans des projets éthiques tout en soutenant l'économie suisse

www.liderconcept.ch

Valorisation des Energies Renouvelables



Des solutions innovantes

Votre partenaire énergétique, tout ça c'est nous !

Installateur photovoltaïque, thermique, hybride, aéro-voltaïque, pompe à chaleur (PAC), chaudière à bois, gestion de projets et expertise énergétiques.

Pour la réalisations de centrales solaires photovoltaïques clé en mains, nous vous proposons un seul partenaire pour vous accompagner dans toutes les étapes, de l'évaluation au suivi des installations 24h/24.

Avec notre appui pour la valorisation de votre patrimoine et répondre aux nouvelles orientations dans le domaine de l'approvisionnement en électricité, vous avez l'assurance d'un engagement total, respectueux et durable.

Notre solution globale se décline sous différentes formes et répond aux choix définis par le maître de l'ouvrage selon des objectifs variables et personnalisés:

- * Commercialisation totale ou partielle du productible
- * Autoconsommation des énergies et vente du surplus
- * Autonomie et indépendance énergétique partielle ou complète
- * Valorisation des toitures avec mise en location et utilisation de la production solaire à coûts compétitifs.
- * Création et gestion de micro GRIDS (réseaux de distribution), de Regroupement de Consommation Propre

Des prestations qui s'adaptent à vos idées.

Avez-vous déjà pensé à valoriser les toits de votre patrimoine et/ou les surfaces de vos parkings pour poser des installations photovoltaïques?

Nous vous facilitons ce choix et nous nous chargeons de :

- ⇒ l'évaluation,
- ⇒ la planification,
- ⇒ la construction et
- ⇒ de l'exploitation de l'installation photovoltaïque et des RCP

Services extensibles



Des solutions évolutives

Les besoins énergétiques d'une communauté ne s'arrêtent pas uniquement à l'électricité, tous les fluides caloporteurs (chargés de transporter la chaleur ou de l'énergie entre deux ou plusieurs sources de consommation) peuvent bénéficier de ces solutions innovantes.

Grâce à la mise en place de compteurs électroniques télé relevés et un système de gestion de facturation

automatisé, les consommateurs accèdent, grâce à des coûts très compétitifs, à un niveau d'information centralisé innovant.

Dès l'obtention de l'accord des intéressés, l'outil de gestion permet la migration vers la e-facture facilitant ainsi le recouvrement des créances.

Les différentes étapes, de l'information aux partenaires du projet, en passant par les contrats de location des toitures, de la vente des énergies et des services, des paramétrages du système de relevés et de facturation ainsi que de l'administration du Regroupement de Consommation Propre (RCP) sont entièrement gérés par notre team pluridisciplinaire.